

La lettre du FOOTBALL AMATEUR



n°4 • Mai 2020



Édito

Noël Le Graët
président de la Fédération Française de Football

« Préparer un avenir différent »

Le Coronavirus fait peser sur notre pays, et sur le monde, une menace d'une exceptionnelle gravité. Plus que jamais notre priorité à tous doit être de lutter, par nos comportements, contre la propagation du virus. Cette pandémie change nos vies, et nous amène à devoir prendre des décisions exceptionnelles. C'est ainsi que la semaine dernière le Comité exécutif de la FFF a dû se résoudre à arrêter la quasi-totalité des championnats amateurs. Et nous pouvons tous craindre que les mesures qui seront prises dans les semaines qui viennent n'affectent le fonctionnement de nos associations, l'accueil des jeunes dans les clubs, le déroulement de nos activités de manière bien plus durable.

La FFF a apporté un certain nombre d'atténuations à l'application des règlements habituels, notamment en limitant de manière importante les descentes en Ligue et en District sans limiter le nombre de montées. J'ai pleinement conscience des frustrations et des colères que ces décisions peuvent causer. Nous préférons tous qu'une saison se joue sur le terrain, dans les conditions prévues. Il n'y avait de ce point de vue, aucune bonne solution, la notion d'équité sportive dans la situation que nous vivons pouvant être l'objet de discussions infinies. Nous avons voulu, afin de ne pas rayer d'un trait de plume les efforts réalisés par les clubs et les acteurs, valider l'ensemble des journées jouées.

On m'a beaucoup demandé ces derniers jours pourquoi nous avons voulu conserver les règles habituelles de promotion et relégation pour les championnats nationaux. Je comprends parfaitement la déception, l'amertume des clubs qui

descendent. Mais notre responsabilité aujourd'hui est de commencer à préparer un avenir différent de ce que nous avons vécu. Nous avons créé, et j'inclus la FFF dans ce constat, un modèle inflationniste dans les championnats amateurs de haut niveau qui ne pourra pas survivre à ce que nous vivons. Plus de clubs dans les niveaux nationaux (avec la création du National 3), plus de joueurs, payés davantage. Les premières victimes de ce schéma, ce sont les clubs eux-mêmes, dont l'équilibre économique est de plus en plus difficile à trouver.

La seconde victime, c'est l'investissement pour l'avenir, lorsque la préparation de l'équipe première pour la saison prochaine devient l'horizon de tout un club. Ajouter près de quarante clubs au niveau national cette saison aurait poursuivi ce mouvement inflationniste, dans un contexte socio-économique qui sera très difficile. Et les clubs concernés en auraient été, en fin de compte, les premières victimes.

Tout le football français et mondial, au niveau professionnel comme amateur, va devoir se réinventer. C'est vrai aussi pour la Fédération, qui va devoir repenser sa manière d'aider les clubs dans ce contexte si particulier. J'annoncerai dans les prochains jours les détails d'un plan d'aide qui, je l'espère, vous appuiera dans le redémarrage de vos activités associatives. La plus grande force de notre football, c'est l'investissement sans faille de ses bénévoles, de ses encadrants, de ses éducateurs, de ses arbitres pour accueillir nos licenciés dans les meilleures conditions possibles. Votre courage et votre investissement sont la première pierre du football de demain. ●

Une décision très largement concertée



La décision de mettre un terme à la presque totalité des compétitions amateurs cette saison est le fruit d'une consultation très large initiée dès le début de la crise sanitaire. L'ensemble des présidents de ligues et de districts métropolitains et ultra-marins ont été consultés, de même que toutes les organisations représentatives des clubs nationaux et des acteurs du football amateur. Des heures de visio-conférences, de réunions téléphoniques et d'échanges ont été nécessaires mais c'est finalement un large consensus qui a prévalu. Dans de nombreux territoires, les clubs ont été sondés et beaucoup attendaient cette décision d'arrêt des compétitions. Il faut saluer la solidarité et le sens des responsabilités des présidents de Ligue et de District qui sont les co-constructeurs de cette solution. ●

Marc Debarbat
président de la Ligue du Football Amateur

Un fonds de solidarité pour les clubs

Philip Guyot de Caila, secrétaire général de la Ligue du Football Amateur, expose les grands principes d'un fonds de solidarité exceptionnel mis en place pour les clubs amateurs.



Comment la Fédération envisage-t-elle d'aider ses clubs ?

La pandémie COVID-19 ayant conduit à l'arrêt des activités sportives dans notre pays, la Fédération Française de Football a décidé rapidement d'apporter un soutien financier exceptionnel à l'ensemble de ses clubs amateurs, pour les aider à traverser cette crise majeure.

Concrètement, quelles sont les pistes ?

Le président Noël Le Graët a d'abord souhaité la création d'un fonds de

solidarité et a chargé la Ligue du Football Amateur d'en délimiter les contours et les modalités. Ce fonds de solidarité national s'ajoutera aux 86,5 millions d'euros d'aides annuelles versés en direction du monde amateur et qui sont maintenus, malgré le gel de la saison.

Quel en est le principe ?

Il s'agit d'un fonds de solidarité universel destiné à l'ensemble des clubs amateurs affiliés et actifs au début de la saison prochaine, quels que soient leur lieu d'implantation, leur niveau et leur taille, qui en feraient la demande au regard de leurs difficultés.

Pour quel objectif ?

Il y a un double objectif concret et substantiel : soutenir les clubs ayant subi des pertes financières liées au gel de la saison 2019-2020 mais aussi et surtout aider les clubs en difficulté à redémarrer la saison 2020-2021 dans un contexte économique général qui sera très tendu.

Comment sera-t-il abondé ?

Il sera alimenté grâce aux efforts financiers de tous les niveaux d'instance. La Fédération mais aussi les Ligues et les Districts participeront principalement à sa dotation sur leurs propres réserves, mais nous espérons également la participation d'autres acteurs avec lesquels nous discutons.

Quand ce fonds pourra-t-il être disponible pour les clubs ?

Nous souhaitons pouvoir lancer le formulaire de demande le plus rapidement possible afin d'identifier les besoins et concrétiser une aide pour la rentrée de septembre.

Quand pourra-t-on connaître les détails et le montant de ce fonds ?

Notre groupe de travail s'est très vite

mis en œuvre et devrait rendre ses propositions prochainement, pour un arbitrage définitif du Comité exécutif de la FFF. La volonté et la participation active des Ligues et Districts au principe de solidarité envers les clubs nous sont très précieuses et devraient nous permettre d'aboutir très vite. Quand on joue collectif, on gagne toujours. ●

En savoir plus sur les mesures et aides gouvernementales de soutien et d'aide aux entreprises et associations, dont peut bénéficier votre club.

Note FFF Fonds de solidarité de l'État



Décret Fonds de solidarité entreprises



Comment déposer une demande d'aide ?



FAQ Fonds de solidarité entreprises



FAQ Fonds de solidarité de l'État



31 mai, c'est la date limite fixée par la FFF pour le dépôt des dossiers de subventionnement ANS (ex-CNDS). La note de cadrage et le guide d'accès à la plateforme en ligne ont été récemment envoyés à tous les clubs, sur leur adresse électronique officielle. Point de vigilance : le code de subvention envoyé par la FFF sera à fournir lors de la saisie en ligne. ●

Pensez à l'aide de l'Agence Nationale du Sport

En savoir plus

ANS – Dispositif « projets sportifs fédéraux » Campagne FFF 2020



ANS – Le Guide du compte Asso 2020



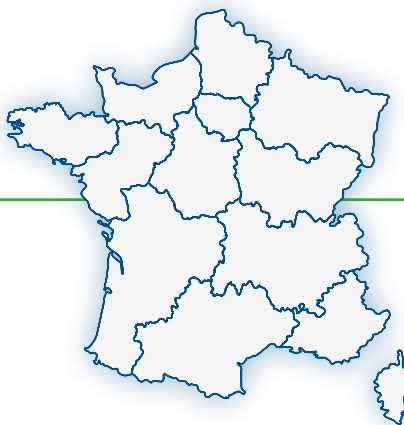
Les contacts

- La ligue régionale pendant la période de confinement.
- Le district à la reprise d'activité.

Ils leur disent merci !



Les jeunes et éducateurs de l'Olympique Marcquois Football (Ligue des Hauts-de-France) se sont unis, depuis leur domicile où ils sont confinés, pour adresser un grand merci à tous ceux qui participent à la lutte contre le Covid-19 dans l'Hexagone. Merci à eux aussi pour ce beau message collectif. ●



Ça bouge en régions

Dans les Hauts-de-France



En Bourgogne-Franche-Comté



En Auvergne-Rhône-Alpes



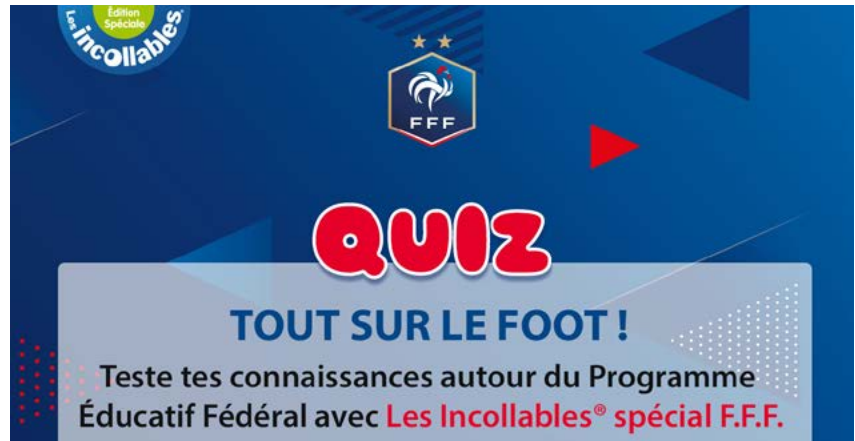
Dans le Grand Est



En Centre-Val de Loire



Les « Incollables » digitalisés



C'était une évolution souhaitable et souhaitée par la FFF, sa mise en œuvre pendant la période de confinement arrive à point nommé : les Incollables® FFF Outil directement issu du Programme Éducatif Fédéral, les Incollables® FFF propose de tester ses connaissances et s'invite comme une possibilité de concours interne au club, même à domicile. ●

Pour jouer



Les Bleues font la classe



Pendant le confinement, les Bleues participent à l'opération Puissance Foot du Fondation du Football et de la FFF consacrée à l'accompagnement scolaire.

Les joueuses de l'Équipe de France féminine participent à l'opération d'accompagnement scolaire "Puissance Foot à domicile", dispositif initié et lancé par le Fondation du Football. Soucieuses d'apporter une contribution collective à l'effort de confinement, les internationales tricolores et Corinne Diacre, sélectionneuse nationale, ont souhaité se manifester auprès du corps enseignant et des parents pour encourager et féliciter leur engagement

pour la continuité d'enseignement et la lutte contre le décrochage scolaire.

Au programme, des exercices et des conseils quotidiens sur cinq matières principales (français, mathématiques, anglais, histoire et géographie), toujours en lien avec le football. Chaque jour, une matière, une joueuse.

Rendez-vous chaque jour sur la page Facebook du Fondation du Football. ●

En savoir plus



Arbitrage : les examens modifiés

Qu'il s'agisse des modalités des examens fédéraux, des dispositions du Statut de l'arbitrage ou des examens médicaux pour les renouvellements de licences, la FFF a procédé à un certain nombre d'ajustements et de reports.



Examens fédéraux :

- **Date limite des dépôts de candidature aux examens fédéraux** : repoussée
- **Examen oral** : supprimé
- **Exigence de participation à un stage inter-ligues** : supprimée

Examens médicaux pour renouvellement de licences

Les nouvelles dates :

- Biologique : 30 juin 2020
- Dentaire : 31 octobre 2020
- Cardiologique : 31 octobre 2020
- Ophtalmologique : 31 décembre 2020

Statut de l'arbitrage

Si un arbitre n'a pas pu réaliser, en raison de la situation sanitaire, le nombre minimum de matches qui lui est imposé, il couvrira quand même son club. Il en est de même pour les candidats arbitres en cours d'examen pratique.

En savoir plus

Dossier médicaux arbitres de district et ligue



La labellisation différée

Aucun club ne pourra être valorisé à la fin de la saison au titre du Label Jeunes FFF, la Fédération ayant décidé de geler la campagne de labellisation en cours. Ainsi, toutes les candidatures enregistrées avant le 31 mars 2020 seront examinées au cours de la saison prochaine. Il est bien entendu que les labels qui arrivaient à expiration au 30 juin 2020 sont maintenus jusqu'à la fin de la saison prochaine.



En revanche, les campagnes de labellisation relatives au Label École Féminine de Football et au Label Jeunes Futsal se poursuivent. Les candidatures sont à déposer avant le 15 juin 2020. Pour plus d'informations, contactez votre district ou votre ligue. ●

En savoir plus



Des webinaires pour votre club

Cette période d'arrêt des activités footballistiques est l'occasion de concevoir ou revoir votre « projet club », de trouver de nouvelles perspectives de développement. La DTN et la LFA organisent dans les prochains jours une série de webinaires autour de trois thématiques.



La création d'une section loisir

De plus en plus de licencié(e)s souhaitent pratiquer le football sans participer à une compétition. La pratique sportive « santé » ne cesse de croître. La création d'une section loisir comporte de nombreux intérêts pour développer votre club. Quelles pratiques proposer ? Pour quel public ? Quel est l'accompagnement fédéral ?

Développement de la pratique féminine

La pratique féminine est désormais très bien intégrée dans l'offre de pratique des clubs : près de 4 000 ont une équipe féminine engagée en critérium ou compétition. Il convient d'accueillir dans les meilleures conditions ces nouvelles licenciées, de proposer à toutes une offre de pratique régulière. Présentation de la politique fédérale d'accompagnement et de structuration de la pratique féminine.

Le boom du futsal

Le futsal est en plein développement, porté notamment par une équipe de France désormais au premier plan international, mais aussi au sein des clubs où la pratique « spécifique » se développe. Présentation des atouts de cette pratique par le sélectionneur national Pierre Jacky et de la politique d'accompagnement fédérale.

Les invitations à ces « web-conférences » vous seront adressées prochainement par e-mail sur l'adresse officielle du club. ●

Les événements annulés

- Journée Nationale des Débutants
- Opération « Mesdames Franchissez la Barrière »
- Semaine du Football Féminin
- FFF Tour
- Finale du National Beach Soccer